

## Cumuler deux licences de droit

Par **Albin**, le **11/09/2015** à **10:43**

Bonjour,

Je fais dans peu de temps ma rentrée à l'université en licence de droit privé (L3) et, particularité de Lyon III, la spécialisation privée choisie m'offre peu d'enseignements d'ouverture vers le droit public.

Normal après tout! Simplement comme je ne souhaite pas une spécialisation trop hâtive, je trouve cela dommage. D'où ma question.

Est-ce qu'il serait pertinent de m'inscrire en L3 droit public à côté (quitte à avoir quelques aménagements si c'est possible) ou au contraire ce serait une perte de temps?

Par **Fax**, le **11/09/2015** à **15:52**

Bonjour,

Cumuler les deux licences ne me semble pas utile :

- d'une part car contrairement en M2 l'entrée en M1 n'est pas (de manière générale) sélective. Donc malgré votre licence en droit privé, vous pourrez vous inscrire en M1 droit public

- Au plan du temps, il me semble difficile de cumuler les deux licences, tout assidu et déterminé que vous serez, la charge de travail reste importante en L3 (d'autant plus qu'il faut déjà penser à amasser des mentions en vue de la sélection en master 2)

- Au plan de l'intérêt même : pour le cas de ma faculté (mais c'est peut être différent ailleurs), en troisième année de licence, seul le second semestre était réellement public ou privé, le semestre 1 restant commun (avec un choix de TD en revanche ouvert).

Peut être serait-il mieux de vous procurer par des camarades les cours de la licence 3 droit public afin d'y jeter un oeil de votre côté et de pouvoir vous y plonger pendant l'été suivant si jamais vous décidez d'intégrer un master 1 droit public.

En tout cas bon courage à vous

Par **Albin**, le **11/09/2015** à **20:57**

Merci pour cet éclairage et ces encouragements!

Cela m'inquiétait justement dans la mesure où certains M1 de droit public (notamment droit public des affaires) étaient sélectifs à Lyon III. Mais je pense qu'un profil privatiste et un choix de TD en fiscal et droit des sociétés peut être un atout.

Du reste, je ne sais pas si le S2 est plus orienté privé. Au vue des informations disponibles, nous avons au S1 comme S2 quelques ouvertures sur des matières de droit public mais les deux semestres sont très largement accés sur le droit privé.

Par **Fax**, le **11/09/2015** à **22:15**

Le M2 que je fais est le M2 DPA et en effet nous avons des privatistes :)

Par **Albin**, le **12/09/2015** à **16:55**

Bon ça me rassurer alors. :)

Simple curiosité, dans quelle faculté êtes-vous?

Par **Fax**, le **12/09/2015** à **17:02**

Toulouse 1 Capitole, le M2 droit public des affaires est dirigé par le professeur Rapp (Au cas où vous souhaiteriez chercher des infos sur ce m2).